Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Carpentras : une journée dédiée à la santé des jeunes entre 15 et 30 ans



Le jeudi 20 octobre, le Château de la Roseraie, à Carpentras, accueillera la 5e édition de la journée 'Check'up santé jeunes'. Organisé par la communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin (Cove), l'Atelier santé ville et le Point information jeune (PIJ), cet événement vise les jeunes entre 15 et 30 ans.

Cette journée a plusieurs objectifs : permettre aux jeunes de faire des dépistages (visuels, audios, dentaires, VIH, etc) ; informer les jeunes sur leurs droits à travers divers ateliers ; mobiliser des professionnels des champs associatif et institutionnel ; favoriser l'interconnaissance entre les jeunes, les associations et les institutions.

Parmi les ateliers ludiques auxquels les visiteurs pourront participer, il y aura un jeu de vie affective sexuelle organisé par le Centre de planification de Carpentras, un atelier 'Vélo à smoothie' animé par la diététicienne Coralie Martinez, ainsi qu'un atelier du Codes 84 pour identifier les polluants de notre environnement à la maison et pour fabriquer des cosmétiques soi-même.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Divers sujets seront abordés sur les stands d'informations. L'association Rhéso informera le public sur les violences au sein du couple, l'association Manoléta sur l'endométriose. La Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), l'Espace départemental des solidarités (Edes), la Mission locale jeunes du Comtat Venaissin et la Maison de protection des familles informeront sur l'accès aux droits, aux soins et aux numériques, ainsi que sur le fonds d'aide aux jeunes. L'Étape 84 tiendra un stand sur les addictions et les consultations en tabacologie.

Pour participer à cet événement, l'inscription est obligatoire au 06 66 28 01 59 ou par mail à l'adresse jeunesse@carpentras.fr. Les jeunes doivent apporter leur carnet de santé avec eux.

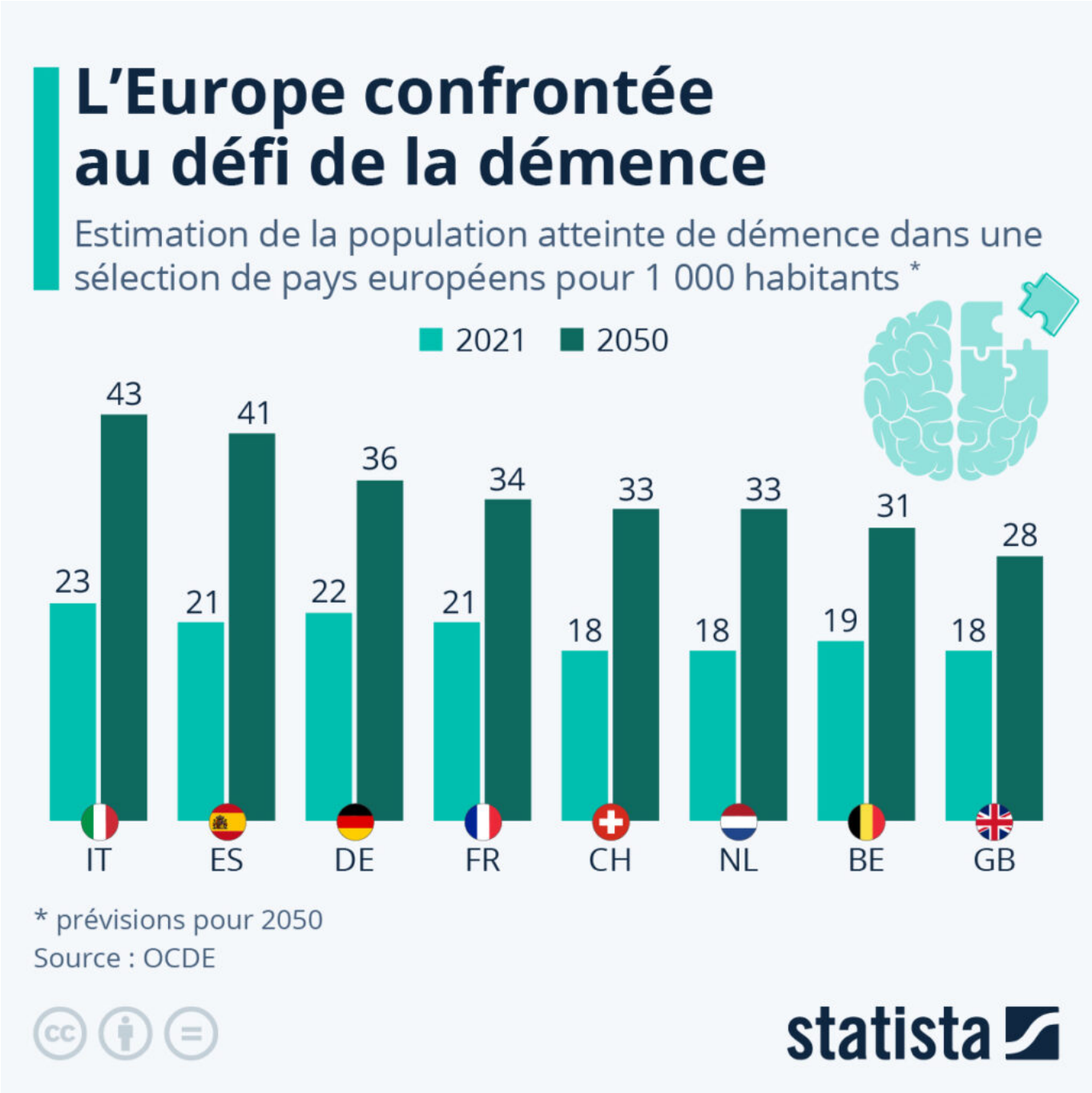
Jeudi 20 octobre. De 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Château de la Roseraie. 11 Allée des tilleuls. Carpentras.

V.A.

L'Europe confrontée au défi de la démence

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Selon le rapport de l'Organisation mondiale de la santé, la démence, dont la cause la plus courante est la maladie d'Alzheimer, touche plus de 55 millions de personnes dans le monde. Mais ce nombre devrait passer à 78 millions d'ici 2030 et à 139 millions d'ici 2050, en raison notamment du vieillissement de la population.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Les symptômes liés à la démence sont causés par des maladies et des traumatismes divers qui affectent le cerveau, comme la maladie d'Alzheimer ou un accident vasculaire cérébral. Elle perturbe la mémoire ainsi que d'autres fonctions cognitives, impactant la capacité à effectuer des tâches de la vie quotidienne.

Les cas de démence augmentent dans le monde entier – et dans beaucoup de pays, leur nombre pourrait presque doubler au cours des trente prochaines années, comme le montre notre graphique. En Italie, par exemple, l'OCDE prévoit qu'il y aura 43 cas de démence pour 1 000 habitants à l'horizon 2050, soit 20 de plus qu'en 2021. L'Espagne (avec 41 cas pour 1 000), puis l'Allemagne et la France (autour de 35 cas) sont également amenés à connaître une forte hausse des patients atteints de ce genre de troubles au sein de leur population.

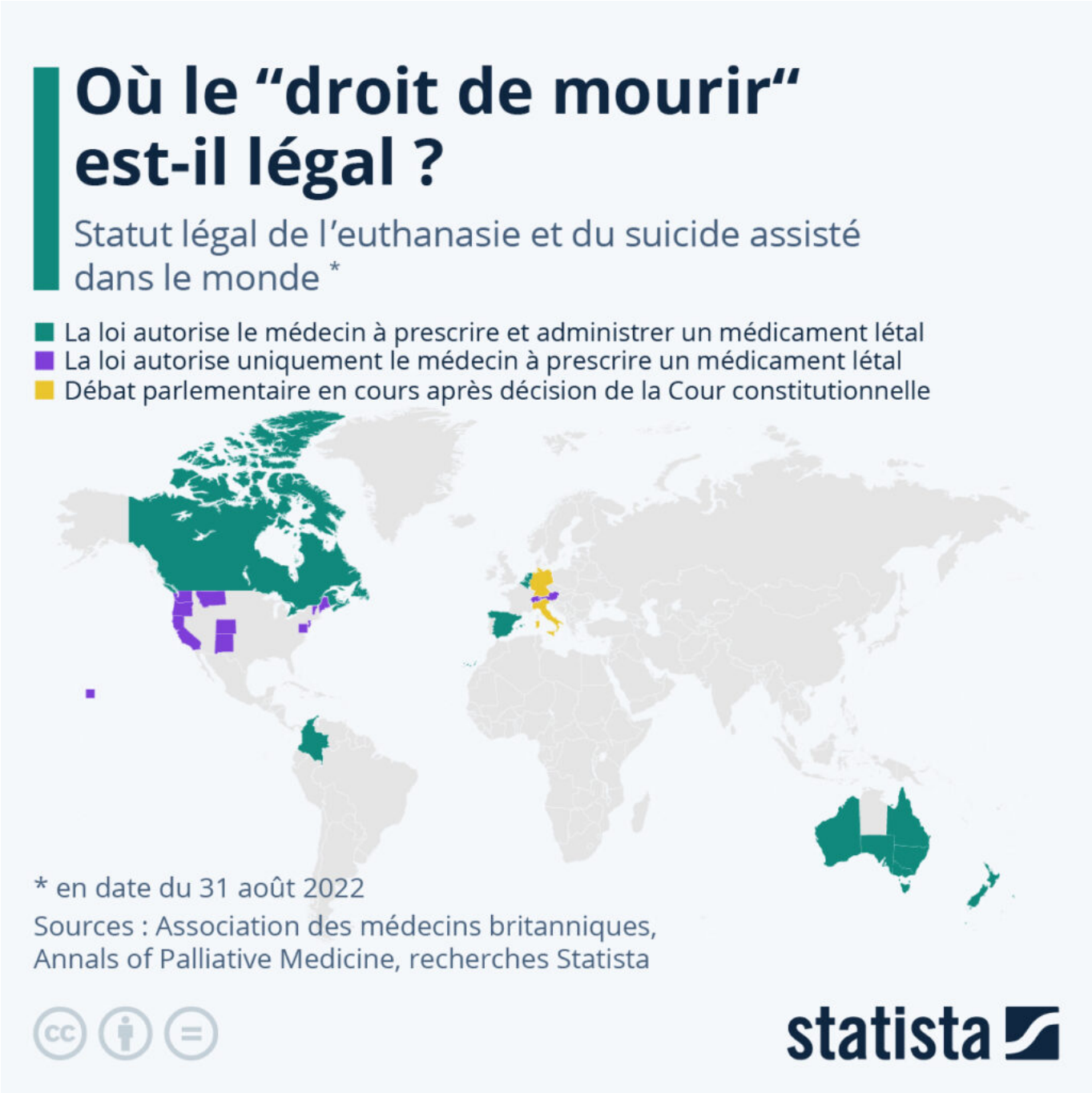
Selon l'OMS, il est possible de réduire le risque de démence en faisant régulièrement de l'exercice, en ne fumant pas, en évitant l'usage nocif de l'alcool, en contrôlant son poids et en mangeant sainement. Parmi les autres facteurs de risque, on compte également la dépression, le faible niveau de scolarité, l'isolement social et l'inactivité cognitive.

De Claire Villiers pour Statista

Où le « droit de mourir » est-il légal ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Dans le monde, peu de pays ont légalisé l’euthanasie, bien que leur nombre soit en augmentation ces derniers temps. Le suicide assisté par médicaments et l’euthanasie – pour laquelle le médecin administre les médicaments létaux sur demande – sont tous deux légaux aux Pays-Bas, en Belgique et au Luxembourg depuis les années 2000 et sont pratiqués depuis les années 1980 en Suisse, qui n’autorise que le premier cas de figure. La Colombie a légalisé l’euthanasie en 2015 et le suicide assisté cette

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

année, et les deux formes sont également autorisées au Canada depuis 2015.

Plus récemment, au cours des deux dernières années, l'Espagne, l'Autriche et la Nouvelle-Zélande ont légalisé l'euthanasie et le suicide assisté. Des lois similaires sont également entrées en vigueur dans plusieurs États australiens, à commencer par le Victoria en 2019 et l'Australie-Occidentale en 2021. Les autres États du pays, à l'exception du Territoire du Nord, introduiront ces lois dans le courant de l'année 2022 et jusqu'en 2023.

Aux États-Unis, les premiers États à avoir légalisé l'euthanasie ont été l'Oregon en 1994, le Washington en 2008, le Montana en 2009 (par décision de la Cour suprême) et le Vermont en 2013. Le nombre d'États ayant adopté cette pratique a récemment augmenté : la Californie et le Colorado l'ont légalisée en 2016, Hawaï, le New Jersey et le Maine en 2019 et le Nouveau-Mexique en 2021. L'euthanasie active – quand la mort est due à l'administration d'un produit par une tierce personne – reste illégale dans ce pays.

En Italie et en Allemagne, les parlements nationaux se penchent actuellement sur la législation relative à l'euthanasie, après que les cours constitutionnelles des pays respectifs ont statué en faveur des partisans de ce droit. Alors que l'Allemagne refuse toujours l'administration de médicaments létaux malgré la décision de sa plus haute instance judiciaire, un premier patient a pu bénéficier du suicide assisté en Italie en juin dernier.

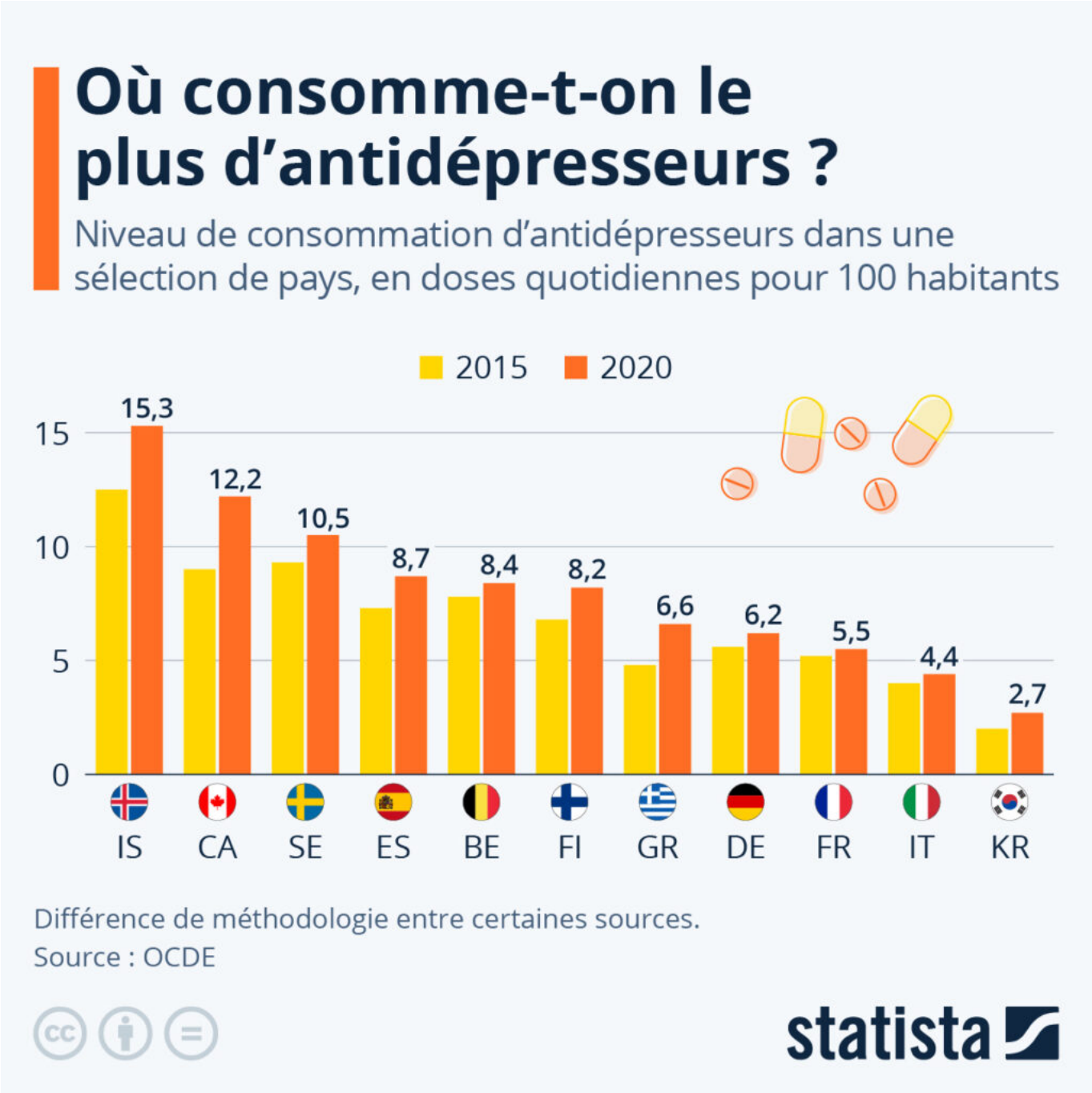
Tout comme les différentes formes d'aide à mourir, les critères d'admissibilité varient considérablement dans le monde, allant des patients jugés en phase terminale ou souffrant de maladie dégénérative à ceux qui souffrent de douleurs chroniques intenses ou d'autres pathologies considérées comme incurables.

De Claire Villiers pour Statista

Qui sont les plus gros consommateurs d'antidépresseurs ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Selon les dernières données de l'OCDE, c'est toujours en Islande que le niveau de consommation d'antidépresseurs est le plus élevé. Avec une consommation moyenne de 15 doses quotidiennes pour 100 habitants en 2020, les Islandais battent tous les records dans ce domaine. De manière générale, on remarque que les pays nordiques font partie des plus gros consommateurs, le Canada et la Suède affichant également un ratio supérieur à 10 doses pour 100 habitants par jour.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

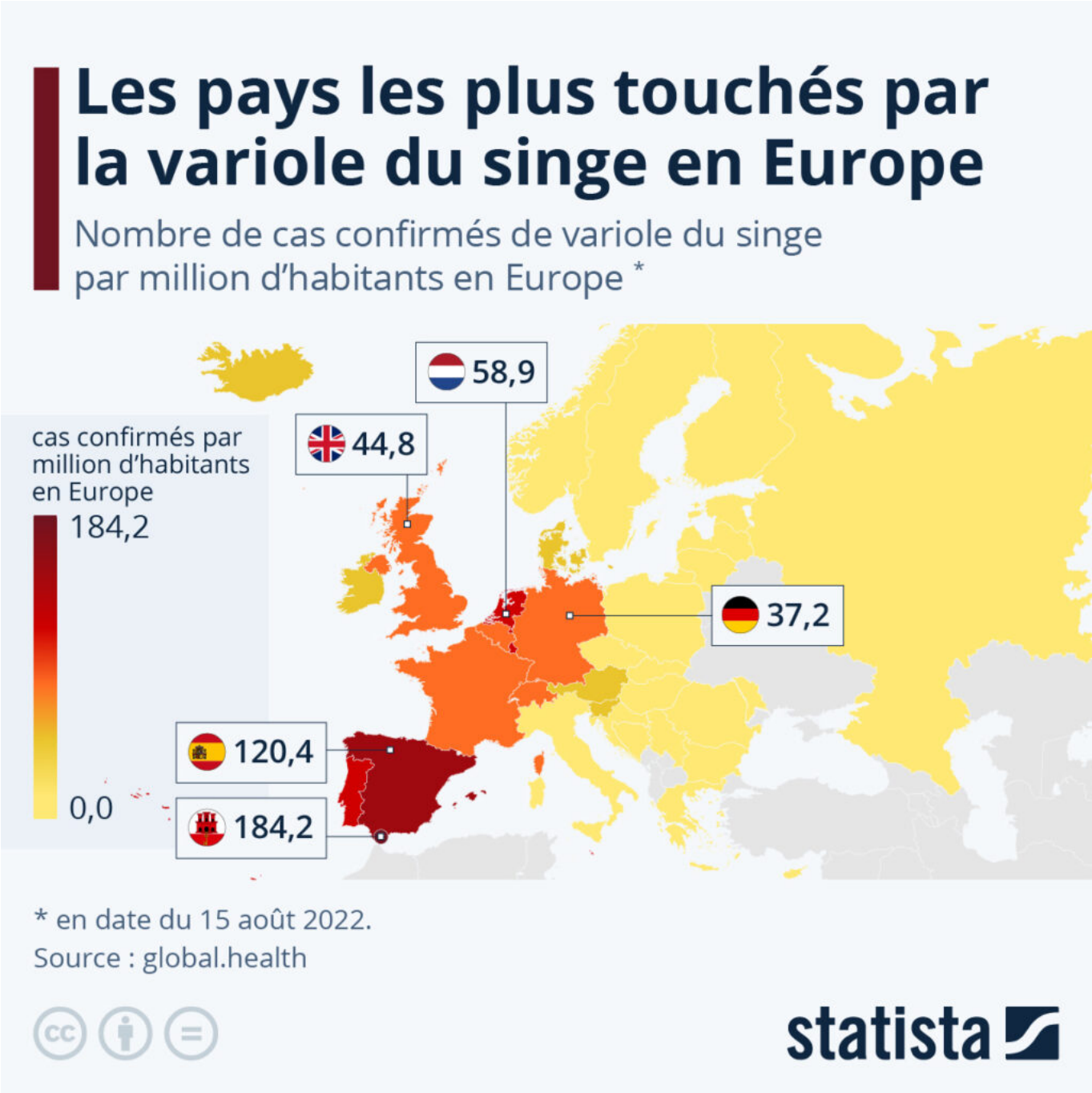
Autrefois identifié comme un pays où le recours à ce type de médicaments était excessif, la France ne fait plus partie (depuis longtemps) des pays d'Europe où les antidépresseurs sont les plus consommés. Avec 5 cachets et demi ingérés pour 100 habitants par jour en 2020, les Français se situent dans la moyenne basse des 28 pays de l'OCDE étudiés (6,6 doses). Les populations qui présentent les niveaux de consommation les plus faibles sont les Coréens et les Lituaniens, avec un ratio de 2 à 3 doses quotidiennes pour 100 personnes.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Variole du singe : les pays les plus touchés en Europe

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Jusqu'à présent, on a recensé près de 40 000 cas de variole du singe dans le monde, dont la plupart en Europe.

Comme le montre notre graphique basé sur les données de Global.Health, l'Espagne a été particulièrement touchée avec 120,4 cas confirmés par million d'habitants.

Les Pays-Bas (58,9 cas par million d'habitants), le Royaume-Uni (44,8) et l'Allemagne (37,2) sont

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

également fortement impactés.
En revanche, la situation est encore largement sous contrôle dans l'est de l'Europe, où le nombre d'infections est faible.
Après la propagation rapide du Covid-19, de nombreuses personnes craignent une nouvelle pandémie. Selon l'OMS, comme pour le Covid-19, des mutations de l'agent pathogène pourraient aggraver la situation de l'infection.

De Claire Villiers pour Statista

Paca-Occitanie : Rappel de tous les produits issus de la Fromagerie de l'Aupillon à Trets

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Au 22 juillet 2022, 12 cas de syndrome hémolytique et urémique (SHU) ont été signalés en PACA et Occitanie depuis le 4 juin 2022. Les 12 cas sont âgés de 11 mois à 9 ans. Il s'agit de 5 filles et 7 garçons, qui ont présenté des symptômes entre le 4 juin et le 18 juillet 2022.

Santé publique France, en lien avec le Centre National de Référence des Escherichia coli (Institut

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Pasteur – Paris) et son laboratoire associé (Laboratoire de microbiologie de l'hôpital Robert Debré – Paris), la Direction générale de l'Alimentation, et en coordination avec la Direction générale de la Santé, ont immédiatement lancé les investigations sur les cas de SHU pédiatriques signalés depuis le mois de juin 2022 dans ces 2 régions afin d'identifier une éventuelle source de contamination commune et de mettre en place les mesures appropriées.

Le CNR et son laboratoire associé ont confirmé que 5 de ces enfants étaient infectés par une bactérie Escherichia coli (E. coli) O26 ayant les mêmes caractéristiques. Cette même bactérie a été détectée dans un fromage frais produit par la Fromagerie de l'Aupillon située à Trets (Bouches-du-Rhône).
Suite à ces résultats, les autorités sanitaires en lien avec le producteur ont décidé le retrait et rappel de toutes les denrées commercialisées ou produites par cette ferme, quelle que soit leur date de fabrication : lait, yaourts, fromages frais ou affinés (brousse, ricotta, pecorino, tomme…). Sur la période à risque, les produits vendus par la ferme de l'Aupillon ont essentiellement été distribués dans le Var et les Bouches-du-Rhône, dans des commerces de détail et des restaurants.

Les points de vente concernés par la distribution des produits suspects procèdent à leur retrait et à l'information des consommateurs grâce à des affichettes mises sur les lieux de vente concernés.
Il est demandé aux personnes qui détiendraient ces produits de ne pas les consommer et de les détruire.
Une attention particulière est recommandée aux personnes qui auraient visité la Ferme de l'Aupillon située à Trets (Bouches-du-Rhône) ou acheté des produits laitiers non pasteurisés issus de cette ferme.
Les personnes qui dans les 3-4 jours après la consommation des produits issus de la ferme ou de la visite de la ferme (10 jours maximum) présenteraient de la diarrhée, des douleurs abdominales ou des vomissements, sont invitées à consulter rapidement leur médecin traitant en lui signalant cette consommation et le rappel des produits par l'entreprise et à conserver l'emballage du produit.
En l'absence de symptômes il n'y a pas lieu de s'inquiéter.

Pour plus d'informations :
1. Syndrome hémolytique et urémique (Santé Publique France)
Les Escherichia coli entérohémorragiques (EHEC) – Connaître la bactérie pour éviter les intoxications (Anses)
2. Conseils d'hygiène dans la cuisine | Anses – Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

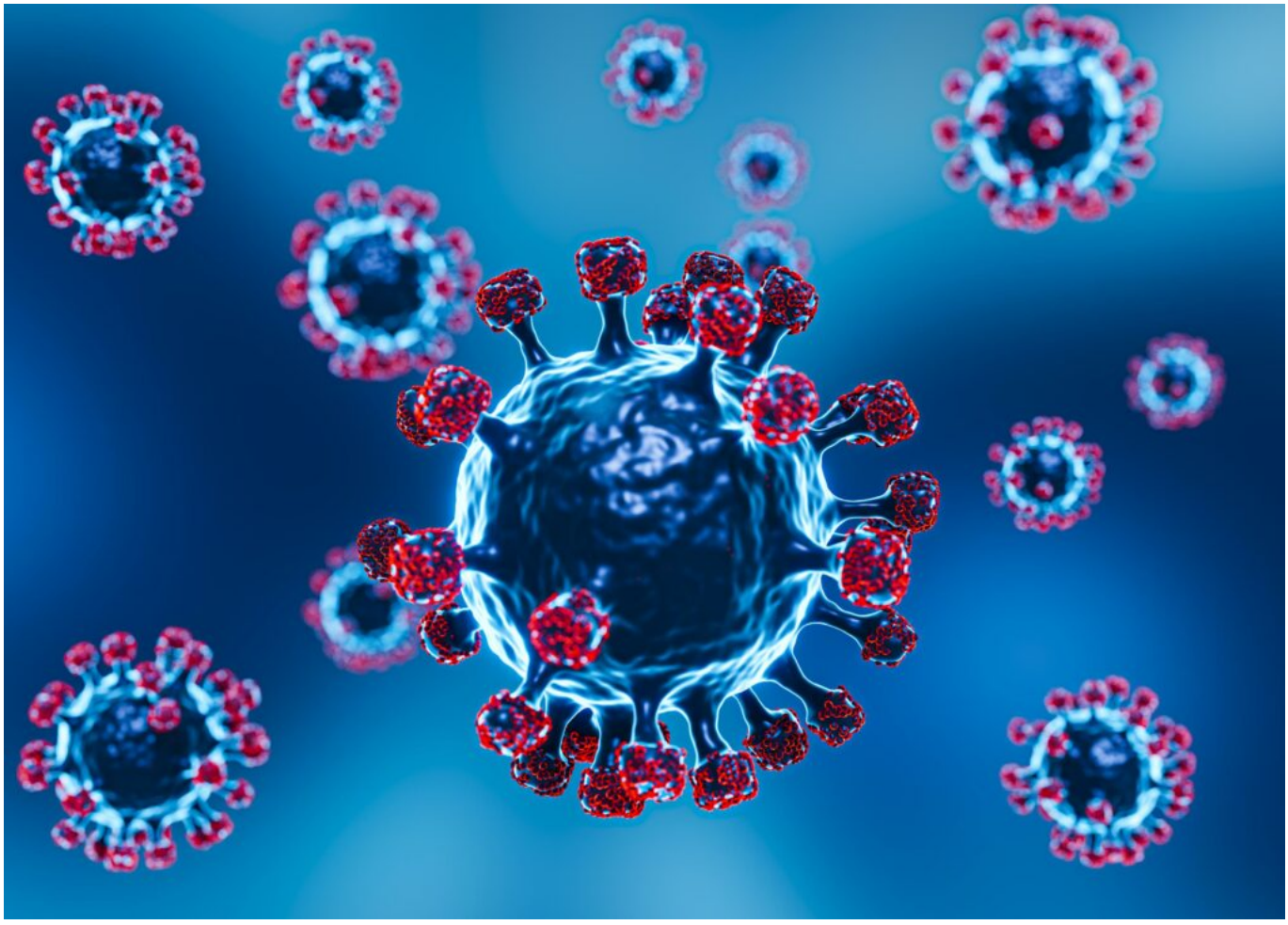
---

Covid en Vaucluse : un taux d'incidence en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

légère baisse par rapport à la semaine précédente



Lors de la semaine 28 (du lundi 11 au dimanche 17 juillet), le taux d'incidence du Covid s'établit à 1 047 cas pour 100 000 habitants. Une légère baisse par rapport à la semaine 27, qui enregistrait 1 149 cas.

Malgré une diminution par rapport à la semaine précédente, tous les territoires du département sont concernés par une hausse du taux d'incidence, à l'exception des zones du pays réuni d'Orange (-12,38%), d'Aygues-Ouvèzes en Provence (-9,07%), du pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse (-7,83%) et de Vaison Ventoux (-6,55%), qui enregistrent une diminution du taux d'incidence (voir tableau ci-dessous).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

	EPCI	Evolution du tx d'incidence sur 14 jours	
1	CA du Grand Avignon (COGA)	1,64 %	↗
2	CA Ventoux-Comtat-Venaissin (COVE)	12,86 %	↗
3	CA Luberon monts de Vaucluse	4,69 %	↗
4	CC des Sorgues du Comtat	11,24 %	↗
5	CC du Pays Réuni d'Orange	-12,38 %	↘
6	CC du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse	-7,83 %	↘
7	CC Pays d'Apt-Luberon	31,43 %	↗
8	CC Territoriale Sud Luberon	8,32 %	↗
9	CC Rhône Lez Provence	19,71 %	↗
10	CC Enclave des Papes – Pays de Grignan	25,64 %	↗
11	CC Aygues-Ouvèzes en Provence (CCAOP)	-9,07 %	↘
12	CC Vaison Ventoux	-6,55 %	↘
13	CC Ventoux Sud	52,49 %	↗
14	Pertuis	18,70 %	↗

Malgré une légère baisse dans certaines zones, le taux d'incidence de tous les territoires de Vaucluse est à la hausse.

Aujourd'hui, 240 personnes sont hospitalisées, dont 169 en hospitalisation conventionnelle (+77 personnes en 14 jours) et 69 en soins de suite et réadaptation (+31 personnes en 14 jours). Ces chiffres sont supérieurs à ceux enregistrés en semaine 26.

Actuellement, 2 personnes sont en réanimation et soins intensifs (+2 personnes en 14 jours), leur moyenne d'âge est de 68 ans. Concernant la mortalité, 4 décès supplémentaires sont à déplorer la semaine dernière. Au total, depuis le début de la pandémie, 1613 décès ont été enregistrés, dont 1399 à l'hôpital et 214 en Ehpad.

Enfin, côté vaccination, on constate une légère hausse du nombre de Vauclusiens ayant reçu une dose de vaccin dans le département, une 2e dose ou la dose de rappel. Pour rappel, un centre de vaccination et de dépistage est mis en place jusqu'au 29 juillet sur le site Sainte-Marthe de l'université d'Avignon intra-muros. Le centre est accessible sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 10h à 14h.

J.R.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Covid en Vaucluse : le taux d'incidence toujours en hausse



Le taux d'incidence du Covid continue sa hausse en Vaucluse. Lors de la semaine 26 (du lundi 27 juin au dimanche 3 juillet), le taux d'incidence du Covid s'établit à 989 cas pour 100 000 habitants, contre 579 cas la semaine 25.

Si tous les territoires du département sont concernés, c'est dans les zones de Sud Luberon (336,32%), des Sorgues du Comtat (+326,24%), et de Ventoux Sud (248,08%) que l'on trouve les plus fortes hausses des taux d'incidence (voir tableau ci-dessous).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

	EPCI	Evolution du tx d'incidence sur 14 jours	
1	CA du Grand Avignon (COGA)	169,61 %	↗
2	CA Ventoux-Comtat-Venaissin (COVE)	181,02 %	↗
3	CA Luberon monts de Vaucluse	153,97 %	↗
4	CC des Sorgues du Comtat	326,64 %	↗
5	CC du Pays Réuni d'Orange	138,97 %	↗
6	CC du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse	189,76 %	↗
7	CC Pays d'Apt-Luberon	233,58 %	↗
8	CC Territoriale Sud Luberon	336,32 %	↗
9	CC Rhône Lez Provence	190,85 %	↗
10	CC Enclave des Papes – Pays de Grignan	122,99 %	↗
11	CC Aygues-Ouvèzes en Provence (CCAOP)	220,11 %	↗
12	CC Vaison Ventoux	204,34 %	↗
13	CC Ventoux Sud	248,08 %	↗
14	Pertuis	242,01 %	↗

Tous les territoires de Vaucluse sont à la hausse.

Aujourd'hui, 130 personnes sont hospitalisées, dont 92 en hospitalisation conventionnelle (+33 personnes en 14 jours) et 38 en soins de suite et réadaptation (+4 personnes en 14 jours). Actuellement, plus personne ne se trouve en réanimation et soins intensifs (-1 personne en 14 jours).
Pour rappel, le pic du nombre de personnes hospitalisées pour Covid a eu lieu le 17 novembre 2020, avec 526 personnes hospitalisées.
Côté mortalité, trois décès supplémentaires sont à déplorer la semaine dernière. Au total, depuis le début de la pandémie, 1606 décès ont été enregistrés, dont 1 392 à l'hôpital et 214 en Ehpad.

Ouverture d'un centre de vaccination à l'université

Le nombre de Vauclusiens ayant reçu une dose de vaccin dans le département est en légère hausse et s'élève à 428 182, soit 76,3% (contre 81,2% au niveau national). Ils sont 422 280 à avoir reçu une 2e dose, soit 75,3% (contre 79,8% au niveau national). Concernant la dose de rappel, ils sont 55,4% dans le Vaucluse contre 59,9% au niveau national.
Avec le début du festival d'Avignon, les services de la préfecture de Vaucluse renforcent le dispositif sanitaire durant toute la durée des festivités. Un centre de vaccination et de dépistage est mis en place sur le site Sainte-Marthe de l'université d'Avignon intra-muros. Le centre est accessible sans rendez-vous du 7 au 29 juillet, du lundi au vendredi (interruption du dispositif les 14 et 15 juillet), de 10h à 14h.
Egalement, 20 pharmacies, dont neuf en centre-ville, proposent de réaliser des tests et vaccinations.
Enfin, concernant le port du masque, si aucune obligation n'est à l'ordre du jour, il reste toujours très fortement conseillé.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



1 **Pharmacie rue des Marchands**
vaccination et dépistage – **SANS RDV**
lundi au samedi : 9h30-19h30
29 rue des Marchands
04 90 82 27 91

2 **Pharmacie Saint-Agricol**
lundi au samedi - **SANS RDV**
9h-18h (vaccination) et 9h-18h30 (dépistage)
13 rue Saint-Agricol
Tél. 04 90 82 14 20

3 **Grande pharmacie Grégoire**
vaccination et dépistage - **SANS RDV**
lundi au samedi : 9h-19h
7 rue de la République
Tél. 04 90 80 79 79

4 **Pharmacie principale**
vaccination **SUR RDV** et dépistage **SANS RDV**
lundi au samedi : 10h-12h et 15h-18h
25 rue de la République
Tél. 04 90 80 66 06

5 **Pharmacie des Corps Saints**
dépistage - **SUR RDV**
lundi au vendredi : 9h30-12h et 14h30-18h
samedi : 9h30-12h
13 rue Henri Fabre - Tél. 04 90 82 55 17

6 **Grande Pharmacie des Halles**
vaccination **SANS RDV** et dépistage **SUR RDV**
lundi au samedi : 9h30-12h30 et 14h30-18h30
52 rue Bonneterie
04 90 82 54 27

7 **Centre de dépistage – Bioaxiome**
dépistage - **SANS RDV**
lundi au vendredi : 9h-18h
samedi : 7h30-12h
1 rue Saint-Jean-Le-Vieux

8 **Pharmacie Roux**
vaccination et dépistage – **SANS RDV**
lunid au samedi : 9h-19h
7 rue Portail Matheron
Tél. 04 90 27 19 59

9 **Pharmacie Jacquet- Francillon**
vaccination **SUR RDV** et dépistage **SANS RDV**
lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h30
4 rue Carreterie
Tél. 04 90 27 19 59

10 **Centre de dépistage et de vaccination de l'Université**
lundi au vendredi : 10h-14h -**SANS RDV**
site Sainte Marthe (Arendt)
accès à l'angle des rues de Rascas et Pasteur
Centre de dépistage et de vaccination exceptionnel mis en place pour le festival

11 **Pharmacie de l'Université**
vaccination et dépistage – **SUR RDV**
lundi au vendredi : 10h-11h50 et 14h30-18h30
10 route de Lyon
Tél. 04 90 82 25 38

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Avec le début du festival d'Avignon, les services de la préfecture de Vaucluse renforcent le dispositif sanitaire durant toute la durée des festivités © DR

Animaux : 'Gare à la rage'



Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire lance une campagne de sensibilisation à l'attention des voyageurs, afin de rappeler les consignes de prévention vis à vis de la rage et les démarches à effectuer impérativement avant de voyager à l'étranger avec son animal de compagnie. La campagne rappelle également l'importance d'être extrêmement vigilant en cas de morsure, dans les pays où la rage est largement présente.

La France est régulièrement confrontée à des cas de rage liés à des importations illégales d'animaux de compagnie en provenance de pays où la maladie reste endémique. Par exemple, en février 2020, un cas de rage a ainsi été détecté chez un chiot ramené du Maroc via l'Espagne. Une fois les symptômes apparus, la rage est toujours mortelle. Dans le monde, la rage tue une personne toutes les dix minutes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Pour prévenir de l'introduction de la maladie et sa propagation, des moyens existent et des bons gestes sont à adopter :

Lors d'un séjour à l'étranger dans un pays à risque, il est recommandé de ne pas toucher un animal inconnu et il est strictement déconseillé de le ramener avec soi. L'animal peut être infecté par la rage et transmettre la maladie à des personnes ou à d'autres animaux. Par mesure de précaution, il convient de se renseigner sur les conditions sanitaires d'introduction ou d'importation d'animaux de compagnie en France auprès des autorités françaises (ambassade de France, services vétérinaires départementaux, ministère de l'Agriculture).

Pour voyager avec son animal de compagnie, des démarches préalables sont obligatoires (leur non-respect est passible de sanctions pénales) :
o Il convient de prendre contact avec son vétérinaire suffisamment tôt avant le départ (de 1 à 4 mois selon la destination) ;
o Votre animal doit être identifié et accompagné de son passeport à jour ;
o Les vaccins de votre animal doivent être à jour, notamment celui contre la rage ;
o Une prise de sang pour réalisation du titrage sérique des anticorps antirabiques est nécessaire avant de se rendre dans certains pays à risque de rage.

Les vétérinaires sont en première ligne dans le dispositif de surveillance et de détection d'éventuels cas de rage. Ils sont les interlocuteurs privilégiés pour accompagner les propriétaires d'animaux dans la prévention de la maladie.

Pays à risque au regard de la rage *: **La liste des pays concernés***

Procédure d'accueil des chiens et chats de compagnie accompagnant leurs propriétaires en provenance d'Ukraine
Un dispositif dérogatoire pour un accueil d'urgence des animaux de réfugiés ukrainiens et une prise en charge des frais vétérinaires a été mis en place afin de prévenir tout risque sanitaire lié à des entrées d'animaux sur le territoire national. Il est d'autant plus essentiel que l'Ukraine n'est pas indemne de la rage.
Vétérinaires Pour Tous, la Fondation Brigitte Bardot et les cabinets vétérinaires s'associent pour couvrir intégralement le coût de cette surveillance et les soins vétérinaires des animaux de réfugiés.
Pour en savoir plus : ici